

# Relevé de décisions de la Commission Paritaire Nationale de la fédération des ESH

Séance du mercredi 26 Novembre 2014

## Collège Salariés

### Présents

Antonio MARTINS, CFDT, Suppléant  
Sébastien GACHE, CFDT, Titulaire  
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Titulaire  
Jean-Jacques GRANDCOIN, CGT, Titulaire  
Jean-Louis DUMAS, CGT, Suppléant  
Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire  
Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire  
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante

### Absents excusés

Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC,  
Suppléante  
Patricia CAMPIN, CGT-FO, Suppléante

## Collège Employeurs

Philippe DE NIJS  
Sébastien COLIN  
Odile LE VEN  
Elisabeth ESTIGNARD  
Philippe VAREILLES  
André INDIGO  
Nicolas MULLER

Valérie FOURNIER  
Didier POUSSOU  
Jean-Claude QUEMIN  
Marc LELIEVRE  
François MELIN  
Christine JUILLAND

Sandrine ALOZY, Directrice du Pôle Ressources Humaines

Ouverture des travaux à 15h15 sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANDCOIN, CGT

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

### **1. Validation du relevé de décisions de la séance du 26/11/2014**

Cf. annexes 1 et 2

**Décision des membres de la CPN** : le relevé de décisions est validé à l'unanimité.

### **2. Validation des propositions concernant les thèmes de travail évoqués lors de la séance de la CPNEF du 26/11/2014**

#### **1. Validation du relevé de décisions de la séance du 22/10/2014**

Cf. annexes 1 et 2

**Décision des membres de la CPNEF** : le relevé de décisions est validé à l'unanimité.

## 2. CFESS

Les représentants des Organisations Syndicales de la CPNEF ont rencontré UNIFORMATION le 25/11/2014.

A l'issue de cette réunion, deux questions restent en suspens :

- Appels de fonds auprès des esh au titre du CFESS :

Budget CFESS 2013 : 20 esh n'ont pas versé l'appel de fonds CFESS pour un montant de 7K€.

Budget CFESS 2014 : 15 esh n'ont pas versé l'appel de fonds CFESS pour un montant de 9K€.

**Décision des membres de la CPNEF :** les membres de la CPNEF mandatent UNIFORMATION pour relancer ces entreprises pour assurer le versement ou s'expliquer sur les motifs.

- Conditions de prise en charge d'une action dans le cadre du CFESS en 2014.

### Gestion du CFESS :

Les représentants des organisations syndicales proposent les modalités suivantes de gestion des fonds issus du CFESS :

- o **Proposition de répartition du budget Prévisionnel 2015 (170 000€) :**

	170000			35%	65%
Salariés	5100	3	5100,00	1 785,00	3 315,00

	164900			35%	65%
CGT		25,35	41 802,15	14 630,75	27 171,40
CFDT		29,38	48 447,62	16 956,67	31 490,95
CGT FO		23,26	38 355,74	13 424,51	24 931,23
CFTC		13,23	21 816,27	7 635,69	14 180,58
CGC		8,79	14 494,71	5 073,15	9 421,56
			164 916,49	57 720,77	107 195,72

Les budgets non dépensés durant l'année viendront alimenter le budget global de l'année suivante.

- o **Création d'une commission de suivi au sein de la CPNEF :**

Une commission de suivi est mise en place dès le début 2015 constituée d'un représentant de chaque OS représentative et un représentant du collège employeur.

Sa mission sera de valider les demandes de formations CFESS et de suivre le respect des budgets alloués.

- o **Calendrier**

Les demandes de formation devront être déposées à UNIFORMATION, au plus tard 2 semaines avant les séances de la commission de suivi CFESS.

La commission se réunira :

- Début Mars
- Mi juin
- Fin septembre
- Et si nécessaire mi décembre.

Elle présentera à la CPNEF son bilan Mi Février de chaque année.

Les demandes de formation devront mentionner un budget prévisionnel, et les informations suivantes :

- Nombre de salariés
- Organisation syndicale
- Organisation de formation
- Objectifs
- Nombre de jours
- Montant prévisionnel des frais pédagogiques

- Montant prévisionnel des frais annexes (Hébergement Restauration, location matériel et salle)
- Montant prévisionnel des remboursements des salaires (25€ /salariés/Heures)
- Montant prévisionnel des frais liés au transport.
- Les Pièces Comptables de fin de stage
- Le nombre de salariés
- Fiche de présence mentionnant le nom, le prénom, l'entreprise du stagiaire, et la signature du stagiaire par demi-journée.
- Une fiche individuelle par salarié avec mention : adresse, entreprise, fonction, catégorie. dépenses restaurant, dépenses de transport, dépenses d'hébergement
- Les factures Pédagogiques des prestataires
- Les factures des frais annexes

Les employeurs des stagiaires auront deux mois pour transmettre leur demande de remboursement des salaires.

Les membres de la délégation employeurs prennent acte des propositions de critères et modalités de gestion du CFESS.

**Décision des membres de la CPNEF :** les membres de la CPNEF décident de mettre à jour le guide CFESS existant.

### 3. Négociation d'un accord transitoire au titre de la formation professionnelle pour la branche des esh

Un projet d'accord transitoire sur le thème de la formation professionnelle pour la branche des esh a été adressé aux membres de la CPNEF par mail le 21/11/2014. Le contenu de cet accord tient compte des préconisations de l'OPCA de la branche, UNIFORMATION, et notamment des dispositions du modèle d'accord remis lors de la séance du 22/10/2014.

Les membres de la CPNEF amendent en séance le contenu de l'accord.

Le préambule de l'accord doit être rédigé par Sandrine ALOZY sur la base des préconisations des membres de la CPNEF.

Le projet d'accord transitoire finalisé doit être adressé aux membres de la CPN/CPNEF.

Chaque organisation syndicale présentera ses observations afin qu'une signature puisse être envisagée le 10/12/2014.

#### Informations

- **Fonds mutualisés : reliquat 2013**

A l'issue de la séance de la CPNEF/CPN du 22/10/2014, un point technique soulevé par le conseiller UNIFORMATION faisait obstacle à la mise en œuvre du dispositif validé par la branche.

Les membres de la CPN ont sollicité un entretien auprès du Directeur Général d'UNIFORMATION. La réunion s'est déroulée le 17/11/2014 en présence du Président de la CPN, de la secrétaire et d'un membre de la délégation employeurs.

Le directeur général d'UNIFORMATION s'est engagé à mettre en œuvre le dispositif selon les critères fixés par la CPNEF et validés par la CPN.

En conséquence, le pôle RH de la Fédération et les services d'UNIFORMATION finalisent la préparation du déploiement. Un courrier de la Fédération sera adressé à l'ensemble des esh. Les demandes de financement seront traitées par les conseillers locaux d'UNIFORMATION.

- **Catalogue formations 2015 dans le cadre du Fonds paritaire de formations des esh :**

Présentation en séance du document finalisé. Un exemplaire sera remis aux membres de la CPNEF lors de la prochaine séance.

Le document est adressé par mail le 26/11/2014 aux esh et par courrier la semaine suivante.

**Décision des membres de la CPN :** validation à l'unanimité des décisions prises lors de la CPNEF du 26/11/2014

### **3. Thèmes de travail de la CPN et calendrier des négociations**

Les membres de la CPN valident en séance le calendrier des négociations sur les thèmes de travail.  
Cf. calendrier de négociations

#### **Informations :**

Transmission aux membres de la CPN du document de communication créé par la Fédération des esh pour présenter notre secteur d'activités. Il sera notamment utilisé lors du salon des Maires.

#### **Prochaine réunion : le 11/12/2014**

- **Réunion préparatoire : le 10/12/2014**
  - o Employeurs : 18H00 – 19H00
  - o Salariés : 9H00-12H00 préparatoire CPN
  
- **Réunion plénière : le 11/12/2014 de 9H00 à 17H00**

Clôture de la séance à 17h00 heures.